

Notes de folklore du "Conservateur suisse" [suite] : volume VIII

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Schweizer Volkskunde : Korrespondenzblatt der Schweizerischen Gesellschaft für Volkskunde**

Band (Jahr): **16 (1926)**

Heft 4-5

PDF erstellt am: **09.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

11. Im Jahr 1878 oder 79 habe ich in meiner Heimat Hugels-
hofen auch noch ein „Eierlese“ gesehen. Mit dem Eierwerfen
in eine tuchüberzogene Fruchtwanne war noch ein Wettlauf ver-
bunden. Als das erste Ei flog, ging der Schnelläufer ab, Lauf-
ziel: Siegerhausen; bis das letzte dran kam, sollte er wieder zurück
sein, auf eine Wette von 5—6 Maß Wein, die am Abend von der
Gesellschaft gekneipt wurden. Den Wettläufer begleiteten zwei kon-
trollierende Reiter. Er gewann, wenn ich nicht irre, das frohe
Spiel.

12. Fährt der Fuhrmann aus und begegnet ihm als erste
Grüßende ein altes Weib, dann gibts eine Unglücksfahrt. Es bricht
ein Rad oder die Achse, oder 's Gefährt kippt um, oder das Ross
geht durch.

13. Wünsche nie erst ein Weib dem Manne oder Jüngling
das „guete neue Jahr“ an, sonst gibts ein Unglücksjahr, im umge-
kehrten Fall aber ein Segensjahr.

Notes de folklore du «Conservateur suisse». (Suite.)

Volume VIII.

Fribourg. Abeilles. Les religieux commencèrent de bonne heure à
avoir des abeilles, et c'est à eux qu'on dut dans ce district les progrès de cette
branche d'économie rurale trop négligée de nos jours. (p. 48—49.)

Meules de moulin. Les meules de moulin étant alors peu communes
et très-couteuses, le couvent regarda comme un grand bienfait l'acte par le-
quel Rodolph, comte de Neuchâtel, lui permit, en 1230, de prendre chaque
années deux meules dans ses carrières d'Aneth. (p. 57.)

Superstition. La tradition y cache les vases d'argent de l'église; la
superstition donne la garde de ce trésor à un *Moine blanc*, qui par fois fait
entendre à minuit les sons mystérieux d'une cloche souterraine. (p. 63.)

Vaud. Fête des vigneronns. Le souvenir de la mise en culture du Dé-
zaley s'est conservé dans la fête singulière célébrée à Vevey jusqu'à ces derniers
temps; elle était connue sous le nom de *Société* ou d'*Abbaye des vigneronns*;
son chef portait le nom et la crose d'*Abbé*. Dans les siècles grossiers où l'on
planta les vignes de la Vaux, on peut présumer qu'après de bonnes récoltes,
les vigneronns voulurent se donner un jour de fête, et qu'ils ne trouvèrent rien
de plus beau que de faire une procession moitié pieuse, moitié profane, de
mettre en tête un des leurs faisant le personnage d'abbé, et de chanter les
louanges, non de Noé, qu'ils connaissaient peu, ou de Bacchus qu'ils ne con-
naissaient pas, mais du monastère de Hautcrest, dont les moines en vêtements
blancs étaient venus couvrir de pampres les côtes escarpées du Dézaley et
suspendre des grappes riantes à des rocs dépouillés de verdure, avant que
leurs travaux les eussent conquis à la végétation.¹⁾ (p. 69.)

¹⁾ Voyez sur cette fête «Conservateur» T. I, p. 271.

Schaffhouse. *Chute du Rhin.* A ce spectacle, je me rappelai ce qu'on raconte des cataractes d'Égypte, je ne m'étonne plus que les habitants du voisinage deviennent *sourds* (comme on l'assure) par le bruit épouvantable de ces eaux précipitées. (p. 77—78.)

Argovie. *Baden. Amusement.* La plupart jouent à la paume, non pas à notre manière, mais les hommes et les femmes ensemble: c'est un ballon garni de grelots, qu'un des joueurs jette à celle qu'il aime le mieux; alors tous courent pour le saisir; celui qui peut le prendre passe pour le plus adroit, et le jette à son tour à qui il lui plaît: Comme tous l'attendent les mains tendues, il fait semblant de le jeter à l'un, et soudain il le dirige sur un autre. (p. 81.)

Vertus des eaux. Elles en ont plusieurs, mais entr'autres une si admirable, que je l'appellerais presque divine: C'est qu'il n'y a nulle autre part au monde des bains aussi favorables à la *fécondité*; aussi les femmes stériles s'y rendent de toutes parts, et en ressentent les plus heureux effets. (p. 81.)

Lucerne. *Le Carnaval de l'Entlibouch.* Le dernier lundi du carnaval, appelé chez eux *Hirsmontag* (le lundi du festin), est dans chaque paroisse un jour très remarquable par les scènes qu'il ramène annuellement. Au sortir de l'église et sitôt le service fini, on élève un drapeau devant la maison de justice: à ce signal, hommes et femmes, vieillards et enfans courent sur la place, ou aux fenêtres des maisons qui y donnent, et cachent soigneusement soit leur crainte, soit leur satisfaction du spectacle qui va commencer. Bientôt arrive à cheval un député de la commune la plus voisine; quelquefois il est devancé par un précurseur qui doit le seconder dans ses comiques fonctions: dès qu'il paraît, il se fait un grand tumulte, et un cri prolongé annonce tout le plaisir que cause sa visite. Il se présente sur un puissant cheval orné de clochettes et de guirlandes; le cavalier lui-même porte un habit de théâtre chamarré de rubans et un immense chapeau chargé de fleurs et de petits miroirs: ainsi costumé il caracole dans tout le village et arrête enfin son cheval, mais sans en descendre, devant le drapeau: les magistrats viennent saluer le député et tiennent la bride de sa monture tandis que l'aubergiste lui présente le vin d'honneur dans un grand bocal, qu'il vuide avant de lire ses dépêches; puis il cherche des yeux dans la foule, s'il n'y découvre point quelqu'un de ceux sur lesquels tomberont ses épigrammes; s'il en aperçoit un, garçon ou fille, n'importe, il lui verse un verre de vin, comme pour se le concilier ou pour lui donner du courage. Alors il tire fièrement de son sein une énorme lettre scellée du sceau de la vallée, qui porte une croix rouge et un hêtre verd: puis il commence la lecture de cette épître toute en vers de sa façon; il la lit à haute voix, fort lentement, avec une sorte de récitatif: quand ils sont deux, le député en chef dit le premier vers, son aide dit le second, et ainsi alternativement jusqu'à la fin et toujours sur le même ton. Cette fameuse lettre a le plus souvent quatre parties distinctes: l'introduction ou le prologue, dans lequel le poète montagnard rappelle tantôt l'histoire générale de la Suisse, tantôt l'histoire particulière de l'Entlibouch: quelquefois dès l'exorde, il ridiculise la conduite du député envoyé l'année précédente à sa commune par celle qu'il harangue, et il drape malignement les mœurs de cette dernière, en relevant à outrance son propre mérite et celui de ses combourgeois. La seconde partie de sa lettre trace un tableau des plus grotesques de tous les ridicules, de toutes les folies, de toutes les balourdises qu'il a pu remarquer depuis un

an, dans la commune où sa mission l'a conduit: ce tableau est ordinairement si ressemblant et les personnages si bien imités, que chacun les reconnaît, et qu'il en résulte un rire inextinguible: il arrive quelquefois que sa lettre contient la caricature de dix, même de vingt individus, suivant que le poète a recueilli plus ou moins d'anecdotes piquantes, ou qu'il est plus ou moins caustique: du reste il n'attaque absolument que la bêtise ou la sottise; il ne parle jamais de ceux qui ont commis des fautes graves, et perdu leur honneur par sentence d'un tribunal; on les regarde comme indignes de servir de texte à ces jeux, et l'on a garde de plaisanter sur les délits qui ne méritent que mépris et horreur. Après chacune de ces scènes burlesques, l'orateur prend haleine un moment, boit un trait pour fortifier ses poumons fatigués et annonce par un coup de sifflet, ou par un ton prolongé tiré du cor des Alpes, qu'il va passer à une autre charge. Le troisième acte embrasse la généralité des habitans de la commune et n'épargne pas même les personnes les plus honnêtes et les plus accréditées: il est vrai qu'il ne lui est pas permis d'attaquer directement les magistrats: cependant le malin harangueur peut s'égayer sur le compte de l'un d'entre eux, pourvu qu'il ne le nomme pas, et s'il le blasonne, c'est avec tant de vérité, que jusqu'aux enfants disent, c'est un tel. Dans cette partie de lettre où il s'agit de tourner en dérision la paroisse en masse, le poète présente allégoriquement, tantôt un couvent, tantôt un moulin, ou un four, tantôt un cabaret ou un tel autre lieu décrié: là il introduit successivement tous les habitans du village, et assigne malicieusement à chacun la place la plus analogue à ses goûts, à ses caprices, à ses prétentions. Dans l'épilogue, qui commence ordinairement par signaler quelque sottise des plus pommées et des plus risibles, le Juvenal rustique invite gravement ses auditeurs à avoir des mœurs plus modestes, à être plus obéissans aux lois, à respecter d'avantage le Souverain, pour qu'il leur permette de célébrer encore comme du temps de leurs pères, cette antique fête de l'*Hirsmontag*, qui leur est si chère à tous, et dont ils attendent le retour avec tant d'impatience et de curiosité.

Dès que le député a rempli sa commission et terminé sa lecture, il descend de cheval; il en remet le soin à un homme en charge, et se rend sans changer de costume, dans la salle destinée aux danses de la jeunesse: là, on le reçoit de la manière la plus honorable; et sans que personne le trouve mauvais, il choisit la plus belle fille du bal, tourne en rond avec elle, plutôt en sautant qu'en dansant, et chacun s'empresse de leur faire place: pendant ce tems là, les magistrats font servir aux dépends de la commune un repas copieux, et ne tardent pas à se mettre à table avec le député: quoique souvent il ait tympanisé sans pitié tel garçon ou telle fille, et qu'il en ait fait l'objet de ses plus cruels quolibets, sa personne est toujours sacrée et inviolable et ce serait un délit des plus graves que de le frapper ou seulement de l'injurier en public; cependant il fait très-bien de se retirer de bonne heure, de peur d'être assailli d'une grêle de pierres, s'il attendait imprudemment la nuit: dès que le jour commence à baisser il remonte donc promptement à cheval et retourne en hâte chez les siens: les magistrats de sa commune le régalaient à leur tour, sitôt qu'il a mis pied à terre, et lui font pour sa peine un petit présent en argent. Tous les jeunes gens de l'Entlibouch passent le reste de cette nuit à chanter, à danser, à boire, avec un tel fracas que les montagnes en retentissent. Ce n'est qu'au soleil levant qu'ils rentrent dans leurs foyers.

Quelques communes envoient et reçoivent deux députations; ainsi Aescholzmatt en honore Schupfheim et Marpach, qui lui réciproquent la même politesse, etc. Un long usage a fixé tout ce cérémonial avec beaucoup d'exactitude, et l'étiquette n'est pas mieux observée entre les cours des petits princes d'Allemagne.

Autrefois la fête se terminait différemment: l'appareil de la guerre succédait à la marotte de Momus: sitôt que le député avait fini sa lecture, le banneret de chaque commune élevait le drapeau, les tambours faisaient un roulement général: une musique militaire ajoutait par ses mâles accords à l'ardeur d'une bouillante jeunesse: l'un des premiers magistrats prononçait une harangue martiale, annonçait une action prochaine et partageait les soldats en deux corps, dont l'un représentait les Suisses et les autres leurs ennemis: les pères et les mères encourageaient leurs fils comme si la patrie eût été en danger; les vieillards et les enfans gémissaient de n'avoir plus, ou de n'avoir pas encore la force de se distinguer au champ d'honneur: plus d'une fois un chef de famille, en cheveux blancs y parut avec huit ou dix de ses descendants. La petite armée sort du village, se range dans une plaine; là, selon l'usage de nos pieux et braves ancêtres avant le combat, elle tombe à genou, lève les mains vers le ciel et demande en silence sa protection: au signal donné par la trompette, tous se relèvent; les deux partis s'élancent l'un contre l'autre, se serre poitrine contre poitrine, genou contre genou, et se heurtent avec tant de violence, que dans un choc opiniâtre ou personne ne veut ni céder ni reculer, les premiers rangs sont soulevés et perdent terre par la masse des derniers qui les pressent. La victoire reste longtemps indécise, les combattans couverts de sueur et de poussière redoublent d'efforts; si l'un des partis commence à avoir le dessous et à plier, les femmes et les filles semblables à celles de Sparte, se jettent pour le soutenir dans la mêlée, où l'on ne s'épargne pas: enfin, après la plus vigoureuse résistance, l'un des deux corps est forcé à se rompre ou à reculer, et à se reconnaître ainsi vaincu: le parti vainqueur pousse des cris de victoire; son banneret élève le drapeau triomphant, et les magistrats qui ont fait l'office de juges de camp, ne laissent partir du champ de bataille aucun des combattans, qu'ils ne se soient tendu la main en gage et en signe de paix. Toute la troupe regagne alors le village en bon ordre, boit le vin d'honneur offert par sa commune, et chacun va passer la nuit selon ses goûts, au bal, à la taverne ou au lit. Ceux-là seuls qui par lâcheté n'ont pas marché dans les rangs, sont obligés de se cacher soigneusement; s'ils s'avisent de paraître, leur dos porterait à coup sûr la peine de leur couardise . . . Comme ce combat, quoique simulé et sans armes, cause souvent des accidens, et qu'il y avait quelquefois des gens étouffés ou estropiés, on a supprimé depuis quarante ans ce dernier acte du carnaval de l'Entlibouch. Mais la véritable gymnastique n'a rien perdu; la lutte s'y est conservée jusqu'à notre tems: sept jours de l'année sont consacrés à cet exercice; sept différentes places y sont destinées, soit dans la vallée, soit sur les Alpes qui la bordent. Ce n'est pas seulement les hommes de l'Entlibouch qui luttent entr'eux; mais ils reçoivent et même ils invitent à ces jeux leurs voisins du canton d'Underwald, du pays de Hassli et de l'Emmental: une foule de spectateurs entourent l'arène; les vieillards courbés sur leur bâton ou à genou, les jeunes gens debout, les femmes assises sur le gazon, donnent à ces combats souvent très-longs les signes du plus vif intérêt: les pères et les mères des acteurs attachent le plus grand prix à la victoire de leurs fils, ou partagent leur honte, s'ils sont vaincus: les loix de

ces jeux sont établies de tems immémorial dans cette partie des Alpes, et chacun est obligé de s'y conformer sous peine d'être chassé du cercle: plusieurs lutteurs déploient une force vraiment athlétique, et sont jaloux de soutenir leur réputation jusqu'à la fin. Tel était Jean Vogel de Hasli, surnommé l'invincible, qui remporta sa première palme à dix-huit ans, et qui pendant trente ans ne trouva ni vainqueur ni égal; alors se défiant de ses forces, ou les sentant baisser, il se reposa sur ses lauriers, et ne voulut plus descendre dans l'arène. Il va sans dire que les jeunes filles de l'Entlibouch et des contrées voisines ne viendraient pas en si grand nombre à ces fêtes alpestres, si elles n'y trouvaient de la musique et des danses qu'elles aiment à la passion.

Ces deux genres de divertissemens contribuent à rendre le Suisse de l'Entlibouch tout à la fois spirituel et robuste: les satyres de l'*Hirsmontag*, aiguissent son esprit en l'amusant, et servent souvent la cause des mœurs par une censure publique et réciproque de commune à commune, qu'un long usage a légitimée: les grandes luttes du Sörenberg, du Vittenbach, de Schupfen, développent ses forces et le rendent ferme, hardi et patient. Tous les jeunes bergers de la contrée luttent journellement ensemble dans les pâturages des Alpes; chaque dimanche de la belle saison voit diverses réunions, où les athlètes s'exercent et se mesurent d'avance. La réputation de valeur des habitans de l'Entlibouch est faite dès longtems: ils en ont donné de brillantes preuves dans toutes nos batailles nationales, où ils n'étaient jamais plus redoutables, qu'en se servant pour toute arme de la massue garnie de pointes (Morgens-tern). (p. 89—98.)

Uri. Festins. Parmi les mets dont les tables furent abondamment couvertes, il y avait du chamois, du bouquetin, du cerf, du chevreuil, de l'ours, du sanglier et des marmottes fumées; on les abreuva d'ypocras, de claret, de vin de Valteline blanc et rouge, sans parler du vin d'Alsace qui était le moindre: au déjeuner on leur servit des rôties au vin de malvoisie, à dîner toute espèce de viandes bouillies et rôties, de gibier, de venaison, et le soir des vins d'Italie avec des confitures, des sucreries et des dragées en profusion. Après chaque repas il y avait bal: ainsi chacun trouvait à s'amuser, les uns à la danse, les autres à différens jeux, ceux-ci à tirer à l'arbalette ou à l'arquebuse, ceux-là à se régaler assis à de charmans banquets, dont l'hospitalité helvétique faisait les honneurs et les frais (p. 125.)

Carnaval. Feux de joie. C'était le carnaval, et selon l'usage, une table chargée de mets succulens et de coupes pleines de vin, était dressée dans la salle à manger; mais personne ne paraissait, quoique toutes les portes fussent ouvertes: la raison de cette solitude était que tous les conviés avaient couru sur le rempart, pour voir les *feux de joie de Mars*. (p. 147.)

Argovie. Châtiment, 13 juillet. Un soldat de la garnison qui avait battu la fille d'un bourgeois fut condamné à passer par les verges. (p. 204.)

Jeux. Les Ambassadeurs avec des Messieurs et Dames de leur suite se divertirent plusieurs fois, soit en se promenant dans la prairie voisine des bains, soit jouant aux dez ou au biribi. (p. 205.)
(à suivre.)